

SÉANCE ORDINAIRE

LE 14 OCTOBRE 2003

Soixante cinquième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14^e jour d'octobre 2003 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claudette C.-Thibodeau.

Madame la commissaire-parent : Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Bernard Petit et Claude St.Pierre.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 03.10.14
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.6 Protocole d'entente entre les Loisirs Frère-André Inc. et l'école Frère-André;
- 04.7 Demande d'ouverture d'un service de garde à l'école Crevier;
- 12.1 Félicitations et remerciements.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance;
- 02. Adoption de l'ordre du jour;
- 03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 8 septembre 2003 (document SG 03.10.14-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;

- 04.2 Correspondance :
 - Du Comité de parents : rapport annuel (document DG 03.10.14-04.2);
 - De monsieur Michel Binette, attaché politique du Cabinet du ministre de l'Éducation : accusé de réception de la résolution concernant les règles de financement pour les services de garde en milieu scolaire;
 - Du Comité de parents : élections aux postes de parents-commissaires, président, vice-président, secrétaire et trésorier pour l'année 2003-2004;
 - De monsieur Michel Aerts, commissaire-parent : lettre de démission à compter du 8 octobre 2003;
 - De la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : cession de terrain pour l'agrandissement de l'école des Prés-Verts;
- 04.3 Planification stratégique – adoption du projet d'orientation et d'objectifs (document DG 03.10.14-04.3);
- 04.4 Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires – article 48.1 (document DG 03.10.14-04.4);
- 04.5 Autorisation de signatures des documents et des effets bancaires (document SG 03.10.14-04.5);
- 04.6 Protocole d'entente entre les Loisirs Frère-André Inc. et l'école Frère-André;
- 04.7 Demande d'ouverture d'un service de garde à l'école Crevier;
- 06.1 Dénomination des salles de réunion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document EA 03.10.14-06.1);
- 08.1 Démissions (document RH 03.10.14-08.1);
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 03.10.14-08.2);
- 08.3 Engagements (document RH 03.10.14-08.3);
- 08.4 Bris de contrat (document RH 03.10.14-08.4);
- 08.5 Nomination des responsables d'établissement (document RH 03.10.14-08.5);
- 08.6 Suivi au plan d'effectif / personnel professionnel (document RH 03.10.14-08.6);
- 08.7 Abolition de postes au Service des ressources financières (document séance tenante RH 03.10.14-08.7);
- 08.8 Création de postes au Service des ressources financières (document séance tenante RH 03.10.14-08.8);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 octobre 2003, pour un montant de 3 193 918,16\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2003.10.14-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 octobre 2003, pour un montant de 3 866 170,17\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2003.10.14-09.2);
- 09.3 Acceptation des états financiers au 30 juin 2003;
- 10.1 Projet d'économie d'énergie, échéancier opérationnel 2003-2004 (document RM 03.10.14-10.1);
- 10.2 Adjudication de contrats;
 - 10.2.1 Engagement de professionnels (document RM 03.10.14-10.2.1);
 - 10.2.2 Micro-ordinateurs portatifs (document RM 03.10.14-10.2.2);
 - 10.2.3 Contrats de berlines (document RM 03.10.14-10.2.3 séance tenante);
 - 10.2.4 Système d'automatisation, Polyvalente Marcel-Landry (document RM 03.10.14-10.2.4 séance tenante);
 - 10.2.5 Remplacement de photocopieurs, délégation de pouvoirs;
- 11. Commissaires-parents;
- 12. Autres sujets;
 - 12.1 Félicitations et remerciements;
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Paul Laforest, représentant de la Rencontre des Arts, Saint-Jean-sur-Richelieu, 13^{ième} édition, informe les membres du Conseil des commissaires de la tenue et du contenu de cet événement qui aura lieu les 7, 8 et 9 novembre prochains.

Cette année, grâce à l'implication de l'équipe de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, l'école a pu s'associer à cet événement. Madame Jocelyne Tremblay, directrice de l'école, expose aux membres du Conseil des commissaires le contexte dans lequel fut pris la décision d'associer l'école à la Rencontre des Arts. Elle souligne l'engagement spontané des enseignants au projet.

Dans le cadre de ce projet, les personnes ci-après mentionnées exposent brièvement leurs projets aux membres du Conseil des commissaires :

- ? Madame Lise Normandin, responsable du site de la rue mentionne que les élèves de 5^{ième} et 6^{ième} année, peindront une fresque sur l'asphalte de la rue du Marché entre le Musée et l'Hôtel de Ville, les 4 et 5 novembre prochains. Des oies blanches y seront peintes, ce thème est tiré de la chanson «Mes années d'école» de Jean-Pierre Ferland. Monsieur Gilles Doré agira à titre d'accompagnateur pour les élèves dans le cadre de ce projet.
- ? Madame Micheline Gladu mentionne qu'elle agira à titre d'accompagnatrice pour les élèves de 3^{ième} et 4^{ième} année pour la confection de mobiles à l'aide de matières recyclables ayant également pour thème les oies blanches.
- ? Madame Claire Boisvert, enseignante en déficience langagière à la même école explique d'autres projets particuliers qui se feront avec ses élèves et ceux d'autres classes.
- ? Madame Lynda Guérin, enseignante de 2^{ième} année à cette école, commente une oeuvre réalisée par ses élèves.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 SEPTEMBRE 2003 (document SG 2003.10.14-04.1)

HR 03.10.14
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2003 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 8 septembre 2003.

04.2 CORRESPONDANCE

- Du Comité de parents : rapport annuel (document SG 03.10.14-04.2);
- De monsieur Michel Binette, attaché politique du Cabinet du ministre de l'Éducation : accusé de réception de la résolution concernant les règles de financement pour les services de garde en milieu scolaire.

- Du Comité de parents : élections aux postes de parents-commissaires, président, vice-président, secrétaire et trésorier pour l'année 2003-2004;
- De monsieur Michel Aerts, commissaire-parent : lettre de démission à compter du 8 octobre 2003;
- De la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : cession de terrain pour l'agrandissement de l'école des Prés-Verts;

04.3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE – ADOPTION DU PROJET D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (document DG 03.10.14-04.3)

Considérant le chemin parcouru par la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le développement de son plan d'action depuis plus de trois ans;

Considérant les résultats de la démarche de consultation réalisée auprès des partenaires de la Commission scolaire;

Considérant les stipulations de la Loi sur l'instruction publique qui créent l'obligation pour les commissions scolaires de se doter d'un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années :

HR 03.10.14
003

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'adopter le projet d'orientation et d'objectifs dans le cadre de la planification stratégique de la Commission scolaire tel qu'énoncé ci-après :

PROJET D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

Enjeu	La réussite des élèves, la mise en œuvre de la réforme et le renouvellement de la pédagogie
Orientation	Donner un nouveau sens à la réussite en respectant les capacités de chacun et en mettant en œuvre une pédagogie différenciée
Objectifs	☞ Développer une culture de pédagogie différenciée auprès de l'équipe-école ou de l'équipe-centre.
	☞ Favoriser et soutenir la concertation et le travail de l'équipe-cycle.
	☞ Accroître la capacité des intervenants de l'équipe-école ou de l'équipe-centre à travailler auprès des clientèles en difficulté, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
	☞ Amener les intervenants des services complémentaires à adapter leur pratique en fonction de leur nouveau rôle.
Orientation	Valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès de la clientèle jeunes
Objectifs	☞ Sensibiliser les étudiants et leurs parents à l'importance des métiers et à la valeur de la formation professionnelle.
	☞ Augmenter le nombre d'inscriptions des élèves de moins de vingt ans aux différents programmes offerts à la Commission scolaire.
Orientation	Favoriser une meilleure concertation entre la Commission scolaire et ses partenaires au regard de la formation professionnelle
Objectif	☞ S'assurer de l'adéquation entre l'offre de service en formation professionnelle et les besoins du marché.

Enjeu	<u>Climat et milieu de vie</u>
Orientation	Créer un milieu de vie favorisant la sécurité, le bien-être et le sentiment d'appartenance chez les élèves et le personnel
Objectifs	☛ Identifier et contrer les comportements déviants liés aux phénomènes de la violence.
	☛ Développer le sentiment d'appartenance à son milieu en étant à l'écoute des besoins et des attentes des élèves et du personnel.

Enjeu	L'information à l'égard des parents et de la communauté
Orientation	Développer des mécanismes de communication et d'information s'adressant aux parents et à la communauté
Objectifs	☛ Faire la promotion de l'école publique.
	☛ S'assurer d'une communication efficace et transparente à l'égard des parents et de la communauté en ce qui a trait aux services offerts, au projet éducatif, au plan de réussite et à son évaluation annuelle.
	☛ Développer et maintenir des partenariats avec les organismes socio-économiques ou culturels du milieu.

Enjeu	La gestion du soutien aux établissements
Orientation	Renforcer un mode de gestion favorisant un esprit partenarial chez les gestionnaires de la Commission scolaire
Objectifs	☛ Consolider le processus d'actualisation des projets éducatifs, des orientations et des plans de réussite en fonction des besoins et des attentes du milieu
	☛ Renforcer un mode de gestion axé sur la participation, la transparence, l'autonomie, l'interdépendance et la responsabilisation.

Adopté unanimement.

04.4 RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DES GESTIONNAIRES – ARTICLE 48.1 (document DG 03.10.14-04.4)

Dans le suivi de la démarche retenue et conformément aux dispositions prévues à l'article 48.1 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

HR 03.10.14
004

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser la présidente et la vice-présidente à donner suite :

- à la recommandation du comité en ce qui a trait au versement du boni forfaitaire au directeur général et;
- à la recommandation du directeur général relativement au versement du boni forfaitaire au directeur général adjoint.

Adopté unanimement.

04.5 AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS ET DES EFFETS BANCAIRES (document DG 03.10.14-04.5)

Considérant l'article 160 de la Loi sur les élections scolaires qui mentionne que les commissaires déjà en poste demeurent en fonction jusqu'à la date de la proclamation d'élection du candidat élu lors de l'élection suivante;

Considérant la résolution HR 00.06.12-004 qui prévoit que les documents de la Commission scolaire ainsi que les effets bancaires doivent être signés par la présidente ou la vice-présidente avec le directeur général, directeur général adjoint ou le directeur des ressources financières pour les effets bancaires;

Considérant que de la date de la proclamation d'élection des nouveaux commissaires jusqu'à la nomination de nouveaux signataires, la Commission scolaire ne pourrait légalement signer les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Commission scolaire ainsi que les effets bancaires;

**HR 03.10.14
005**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que pour la période ci-haut mentionnée, soit du 21 novembre 2003 jusqu'à la nomination de nouveaux signataires, le directeur général, le directeur général adjoint ainsi que le directeur des ressources financières, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi qu'à ouvrir un ou des comptes de dépôts ou souscrire, tirer, accepter ou endosser tous les billets à ordre, lettres de change, chèques, ordre de paiement d'argent, à renoncer à la présentation, à la demande de paiement et à l'avis de protêt de ses effets, à fixer et à déterminer tout montant dû à la banque ou par elle, à recevoir toute valeur immobilière et généralement à conclure avec elle toute affaire ou opération jugée utile;

Deux signatures parmi les trois personnes ci-haut nommées seront alors requises.

Adopté unanimement.

04.6 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LES LOISIRS FRÈRE-ANDRÉ INC. ET L'ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ

Considérant l'intérêt manifesté par les Loisirs Frère-André Inc. de la municipalité de Saint-Grégoire de paver une partie de la cour de l'école Frère-André selon les devis présentés afin d'y ériger une patinoire extérieure de façon permanente et de réaménager les jeux touchés par les travaux;

Considérant la résolution du conseil d'établissement de l'école Frère-André en date du 8 octobre 2003 relativement à l'acceptation dudit projet;

Considérant que l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que «... Toute entente du conseil d'établissement pour l'utilisation des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école doit être préalablement autorisée par la Commission scolaire si l'entente est faite pour plus d'un an...».

**HR 03.10.14
006**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise le conseil d'établissement de l'école Frère-André à signer un protocole d'entente avec les Loisirs Frère-André Inc. pour une période de plus d'une année et ce, pour le projet ci-haut mentionné. Le

contenu dudit protocole d'entente devra toutefois être approuvé par le secrétariat général de la Commission scolaire.

Adopté unanimement.

04.7 DEMANDE D'OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDE, ÉCOLE CREVIER

Considérant la résolution prise par le conseil d'établissement de l'école Crevier, le 17 septembre 2003 relativement à la demande d'autorisation requise pour l'ouverture d'un service de garde;

HR 03.10.14
007

Il est proposé par madame Monique Brière :

De permettre l'instauration d'un service de garde en milieu scolaire à l'école Crevier conformément à l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique, au règlement sur les services de garde en milieu scolaire, aux règles budgétaires annuelles du ministère de l'Éducation et à la politique EJP-03 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

06.1 DÉNOMINATION DES SALLES DE RÉUNION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document EA 03.10.14-06.1)

Dans le cadre du projet de dénomination de salles de réunion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

HR 03.10.14
008

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Réal Fortin, historien et enseignant à la retraite de notre Commission scolaire, pour sa contribution à l'élaboration de textes sur l'histoire de nos rivières.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 03.10.14-08.1)

HR 03.10.14
009

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Marielle Jutras, enseignante à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
010

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Angèle Leduc, directrice à l'école de Richelieu, soit acceptée à compter du 14 août 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite» de monsieur Antoine Le Calvé, enseignant à l'école Professionnelle de Métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
012

Modifiée par :
HR 03.12.01-003

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite» de monsieur Jacques Perrier, technicien en administration en administration, au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 27 septembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
013

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, de madame Julie Fontaine, éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette, soit acceptée à compter du 29 août 2003.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 03.10.14.08.2)

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 03.10.14
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 6 octobre 2003 au 30 juin 2004 inclusivement, soit accordé à madame Judith Fallon, technicienne en éducation spécialisée, à l'école Beaulieu.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 03.10.14.08.3)

HR 03.10.14
015

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel professionnel, Geneviève Brassard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (24,5 heures/semaine) de psychologue, à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 25 août 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
016

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Diane Bélanger soit engagée pour un poste régulier temps partiel (25 heures/semaine) de concierge de nuit (moins de 9 275 m²) à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 8 septembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
017

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Pierre Caron soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures/semaine) de technicien en travaux pratiques, à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 6 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
018

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nancie Lamontage soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures/semaine) de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, aux écoles Félix-Gabriel-Marchand et Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
019

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Valérie Théberge soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17,5 heures/semaine) de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 15 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
020

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Claude Jalbert soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures/semaine) de technicien en bâtiment, au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 27 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Mélo soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
022

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Karine Giguère soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école de Richelieu (Curé-Martel) et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
023

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Boulais soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école de Richelieu (Curé-Martel) et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
024

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Quimper soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
025

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mylène Falcon soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
026

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Karine Smith soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
027

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Karine Vivier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (20 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Providence et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
028

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Tremblay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (20 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Providence et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
029

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jessyca Blanchette soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
030

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Llibagiza Mulindabigwi soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
031

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Linda Deseure soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Saint-Joseph (St-Sébastien) et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jasmine Beaudry soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Saint-Lucien et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
033

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marie-Hélène Gélinas-Robert soit engagée pour un poste régulier à temps partiel cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
034

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Roxane Mercure-Gosselin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
035

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Philibert soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
036

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Magalie Gauthier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
037

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Leblanc soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (14 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Beaulieu et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
038

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Janick Bouchard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
039

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nancy Fournier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
040

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Tremblay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures/semaine) de technicienne en éducation spécialisée, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et ce, à compter du 20 octobre 2003.

Adopté unanimement.

08.4 BRIS DE CONTRAT (document RH 03.10.14.08.4)

Considérant les démarches effectuées par la Commission scolaire;

Considérant que monsieur Richard Desbiens, enseignant en arts et musique à l'école Saint-Eugène, ne s'est pas présenté au travail depuis le 25 août dernier;

Considérant qu'aucune correspondance ne nous a été adressée depuis ce jour;

**HR 03.10.14
041**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De résilier le contrat d'engagement de monsieur Richard Desbiens et ce, à compter du 26 août 2003.

Adopté unanimement.

**08.5 NOMINATION DES RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT
(document RH 03.10.14.08.5)**

**HR 03.10.14
042**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soit acceptée la nomination des responsables d'établissement dont le nom apparaît sur la liste déposée en annexe et portant le numéro RH 03.10.14-08.5.

Adopté unanimement.

**08.6 SUIVI AU PLAN D'EFFECTIF/PERSONNEL PROFESSIONNEL
(INFORMATION) (document RH 03.10.14-08.6)**

À titre d'information, madame Danielle Beaumont informe les membres du Conseil des commissaires que, conformément aux dispositions de la convention collective et suite aux besoins identifiés, les personnes suivantes ont été rappelées :

Mesdames Raymonde Lapalme, Ruth Audet et Marie-Eve Jean, toutes trois orthopédagogue.

**08.7 ABOLITION DE POSTES AU SERVICE DES RESSOURCES
FINANCIÈRES (document séance tenante RH 03.10.14.08.7)**

Considérant le départ à la retraite de la titulaire du poste;

**HR 03.10.14
043**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le poste d'agente d'administration au Service des ressources financières soit aboli et ce, à compter du 14 octobre 2003.

Adopté unanimement.

Considérant le départ à la retraite de la titulaire du poste;

**HR 03.10.14
044**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le poste d'agente de bureau, classe principale au Service des ressources

financières soit aboli et ce, à compter du départ à la retraite de la titulaire du poste.

Adopté unanimement.

08.8 CRÉATION DE POSTES AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (document séance tenante RH 03.10.14.08.8)

**HR 03.10.14
045**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

De procéder à la création d'un poste régulier temps plein (35 heures/semaine) de technicien en administration au Service des ressources financières.

Adopté unanimement.

**HR 03.10.14
046**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la création d'un poste régulier temps plein (35 heures/semaine) d'agent de bureau, classe I au Service des ressources financières.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 OCTOBRE 2003 (document RF 2003.10.14-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 octobre 2003, pour un montant de 3 193 918,16\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 OCTOBRE 2003 (document RF 2003.10.14-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 octobre 2003, pour un montant de 3 866 170,17\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.3 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2003

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public au moins 15 jours précédant la tenue de la présente séance;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Ruel, Giroux, Dorion et par le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

**HR 03.10.14
047**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

**10.1 PROJET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, ÉCHÉANCIER
OPÉRATIONNEL 2003-2004 (document RM 03.10.14-10.1)**

Madame Denise Girard explique et commente l'échéancier opérationnel 2003-2004 du projet d'économie d'énergie (phase II). En raison des élections scolaires, un retour sera fait sur ce dossier au Conseil des commissaires du mois de décembre prochain pour la nomination d'un commissaire au comité de sélection ainsi que pour le dépôt d'un résumé du rapport de la phase I.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS(document RM 03.10.14-10.2.1)

HR 03.10.14
048

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accepter la recommandation d'engagement de professionnels tel qu'ils apparaissent sur le tableau suivant :

Réalisation de travaux, été 2004 (Plan de conservation des bâtiments 2003-2006)			
Code	Établissements	Prévision budgétaire \$	RECOMMANDATION
<i>Fenestration</i>			
027	Sainte-Anne	70 000	Lucien Bergeron, Architecte (Sabrevois)
<i>Nouveau puits</i>			
028	Frère-André	10 000	Le Groupe Teknika (Saint-Jean-sur-Richelieu)
<i>Toiture</i>			
005	Paul-Germain-Ostiguy	30 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu)
047	Napoléon-Bourassa	37 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu)
052	Notre-Dame-de-Lourdes	50 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu)
057	Beaulieu	17 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu)
058	Centre La Relance	35 000	Leclerc + Associés Architectes (Brossard)
070	Centre administratif	50 000	Leclerc + Associés Architectes (Brossard)
080	Marie-Rivier	40 000	Leclerc + Associés Architectes (Brossard)
<i>Balancement des systèmes de ventilation</i>			
067	Chanoine-Armand-Racicot	30 000	Le Groupe Teknika (Saint-Jean-sur-Richelieu)
070	Centre administratif	30 000	Le Groupe Teknika (Saint-Jean-sur-Richelieu)
<i>Structure</i>			
005	Paul-Germain-Ostiguy *	1 000 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu) Groupe Conseil Genivar Inc. (Longueuil)
<i>Aménagement / Sortie d'urgence</i>			
061	Marguerite-Bourgeoys	35 000	Giroux, Carazzato, Société d'architecture (Saint-Jean-sur-Richelieu)
<i>Réfection toilettes / douches</i>			
021	Sacré-Cœur	70 000	Leclerc + Associés Architectes (Brossard)
069	Mgr-Euclide-Théberge	75 000	Leclerc + Associés Architectes (Brossard)
<i>Parement métallique</i>			
026	Saint-Alexandre	70 000	Sonia Martel, Architecte (Saint-Jean-sur-Richelieu)

* Sujet à l'allocation MEQ, phase III, signature de contrats, le cas échéant.

Adopté unanimement.

10.2.2 MICRO-ORDINATEURS PORTATIFS (document RM 03.10.14-10.2.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

HR 03.10.14
049

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Hypertec Systèmes, au montant de 24 986,88\$ (taxes incluses) l'acquisition de micro-ordinateurs portatifs.

Adopté unanimement.

10.2.3 CONTRATS DE BERLINES (document RM 03.10.14-10.2.3 séance tenante)

HR 03.10.14
050

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau:

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer un contrat de berlines, pour l'année scolaire devant se terminer le 30 juin 2004, pour les transporteurs suivants :

a) Plus bas soumissionnaires conformes :

Circuit #	Transporteurs	Date de début	Coûts prévus / jour (taxes en sus)
646	Roger Deneault	16 octobre 2003	69,50 \$
647	Daniel Guillet	16 octobre 2003	80,56 \$
648	Roger Deneault	16 octobre 2003	86,60 \$
649	Guy Robillard	16 octobre 2003	100,00 \$

b) Acceptation de l'indexation de 1,125% des coûts de l'an dernier :

Circuit #	Transporteurs	Date de début	Coûts prévus / jour (taxes en sus)
612	Roger Deneault	29 août 2003	50,46 \$

Adopté unanimement.

10.2.4 SYSTÈME D'AUTOMATISATION, POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 03.10.14-10.2.4 séance tenante)

HR 03.10.14
051

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser la dérogation à notre politique d'achat et d'accorder au plus bas soumissionnaire, ACS Montréal Inc., au montant de 36 577,96\$ le contrat pour le remplacement du système d'automatisation à la Polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

10.2.5 REMPLACEMENT DE PHOTOCOPIEURS, DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Considérant l'ouverture des soumissions qui seront reçues le 30 octobre 2003 en regard du remplacement des photocopieurs de la Commission scolaire et ce, pour une période de 5 ans (2003-2008);

Considérant l'analyse qui devra être faite de ces offres;

HR 03.10.14
052

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier:

D'autoriser le directeur général de la Commission scolaire à adjudger le contrat au meilleur soumissionnaire et de signer tous documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin remercie monsieur Mario Champagne, secrétaire général de la Commission scolaire, pour avoir agité à titre de président d'élection lors de la réunion du Comité de parents, tenue mardi le 7 octobre 2003.

Madame Corbin mentionne qu'il y aura une nouvelle élection au poste de commissaire-parent, représentant du primaire à la prochaine réunion du Comité de parents, soit celle du mois de novembre. Cette élection étant nécessaire suite à la démission de madame Lise Soutière, nouvelle représentante, cette dernière ayant décidé de se présenter à titre de commissaire.

Madame Corbin informe les membres du Conseil des commissaires qu'il y aura formation pour les représentants et les substituts siégeant au Comité de parents, mardi le 28 octobre 2003. De plus, elle rappelle la tenue du colloque du Comité de parents, samedi le 25 octobre 2003 à l'École professionnelle de métiers ayant pour thème «Je p(a)rent ma place».

12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 03.10.14
053

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe d'enseignants en éducation physique de notre Commission scolaire, pour leur implication lors de la tenue du cross-country qui s'est déroulé vendredi, le 10 octobre dernier. 1250 jeunes ont participé à cette activité. Ce fut un très grand succès.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
054

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Josée Coulombe, enseignante en 6^{ème} année à l'école Marie-Derome, pour l'organisation d'une journée culturelle à cette école le 26 septembre dernier.

Adopté unanimement.

HR 03.10.14
055

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés aux partenaires de la communauté qui, dans un grand respect de la Loi sur l'instruction publique favorisant les partenariats avec la communauté, se sont impliqués bénévolement auprès de tous les élèves de l'école Marie-Derome, soient mesdames et messieurs Maryse Choinière, Jean-Paul Coulombe, Ann-Marie Denicourt, Fernand Duchesne, Pierrette Fortin, Réal Fortin,

Jean Guillet, Daniel Hacherel, Marie-Claude Leblanc, Stéphane Patoine, Anne-Marie Provost, Mélanie Rainville, Bertrand Touchette, Jasmine Vézina et Laurent Viens.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 03.10.14
056

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL